

Contexte

Le burn-out est reconnu comme un risque professionnel majeur, avec des conséquences importantes sur la santé physique et mentale des salariés. Les travailleurs sociaux doivent repérer et accompagner ces situations, qui convoquent savoir-être, connaissances juridiques et maîtrise des dispositifs de protection sociale.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les mécanismes du burn-out
- Identifier les signes avant-coureur et les situations de burn-out
- Connaître les dispositifs légaux et les ressources disponibles
- Maîtriser les outils d'accompagnement individuel et collectif
- Mobiliser et articuler les dispositifs de protection sociale
- Concevoir et animer des ateliers collectifs de préparation à la reprise d'activité professionnelle



Assistants sociales, CIP, conseillers France Travail, en poste dans les entreprises, les collectivités ou les associations, amenées à accompagner des salariés en situation de burn-out



Tarif : inter : 1300e
Intra : sur devis



Pré-requis : Aucun

*Vous pouvez bénéficier de financements.
Renseignez-vous auprès de notre équipe !*



6 à 12 participants



Durée : 21 heures (3 jours)



Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription



La durée et les modalités s'adaptent en fonction de vos besoins de service.

Méthode pédagogique interactive

- Apports théoriques
- Études de cas et mises en situation
- Théâtre-forum
- Travaux de groupe et échanges d'expériences

Programme et contenu

1) Comprendre le burn-out

- Définition, causes et mécanismes du burn-out
- Différences entre stress, burn-out, dépression et bore-out
- Les facteurs de risque individuels
- Les facteurs de risques organisationnels

2) Identifier les situations de burn-out

- Les signes avant-coureurs
- Les symptômes
- Exemples d'outils d'évaluation et de diagnostic
- Études de cas et mises en situation

3) Prévenir le burn-out

- Actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Sensibilisation des managers et des équipes
- Promotion de la qualité de vie au travail (QVT)

4) Cadre légal et ressources

- Obligations de l'employeur et droits des salariés
- Le rôle du CSE
- Les dispositifs de soutien : médecine du travail, CPAM, etc.)
- Les prestations et dispositifs de protection sociale : invalidité, inaptitude...
- Rôle et posture du travailleur social dans l'accompagnement

5) Accompagner les salariés en burn-out

- Techniques d'entretien et d'écoute active
- Méthodes d'accompagnement individuel et collectif
- Orientation vers les professionnels de santé et les dispositifs d'aide
- Élaborer et animer un atelier de reprise d'activité

Formateurs

Les intervenants, formateurs diplômés, sont un cadre responsable de centres de santé au travail et travailleur social, en co-animation avec un psychologue du travail et/ou un conseiller en insertion professionnelle spécialisé en accompagnement de salariés en reconversion suite à un problème de santé.



06 70 18 65 63

contact@lasocialecompagnie.fr

<https://lasocialecompagnie.fr>


LA SOCIALE
COMPAGNIE